



## **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX – CAMPS DE JOUR**

### **Politique de confidentialité et sécurité de l'information**

Votre magasinage en ligne est sécurisé sur le site des inscriptions en ligne de la Ville de Rosemère. Votre transaction financière est effectuée par les services sécurités de Desjardins. La Ville de Rosemère ne conserve aucune donnée informatique d'aucune transaction concernant l'information de crédit. C'est pourquoi vous devez soumettre à nouveau votre information de crédit lors de chaque nouvelle transaction.

### **Politique de remboursement ou d'annulation pour les camps de jour**

Il n'y a aucun remboursement sauf sur présentation d'un billet médical. Toute modification possible entraînera des frais de 10 \$ par enfant, par semaine, si places disponibles (exemples : changements de semaines, vacances, etc.)

### **Crédit d'impôt pour frais de garde**

Tout organisme ou personne fournissant des services de garde payants doit remettre un relevé officiel (Relevé 24) au parent, au tuteur ou à la personne ayant acquitté ces frais de garde. L'omission du numéro d'assurance sociale peut entraîner une pénalité pour le particulier et pour la personne qui doit produire un relevé à son nom. Ces renseignements personnels seront traités de façon confidentielle par la Ville et ne seront en aucun cas utilisés à d'autres fins. Veuillez nous aviser de tout changement d'adresse.

### **Liste d'attente**

Si une activité est complète, vous pouvez ajouter votre nom sur la liste d'attente. Lorsqu'une place se libérera, ou si un nouveau groupe est formé, nous vous aviserons par téléphone ou par courriel.